

# « Le dossier phare de la fin des mandats municipaux »

**L'invité du lundi.** Arnaud Viala présente les enjeux de l'élaboration du futur Schéma de cohérence territoriale du Lévézou.

C'est la fin d'une bataille, mais le début d'un grand chantier. Après dix ans de lobbying, les élus du Lévézou ont obtenu en 2017 la possibilité de faire leur propre Schéma de cohérence territoriale (Scot). Sous ce nom pompeux se cache la possibilité de coucher sur le papier les orientations en terme d'urbanisme et d'aménagement pour les années à venir. Et mettre un cadre qui ne pourra pas être dépassé. Le Scot du Lévézou sera porté par le PÉTR, qui regroupe les deux communautés de communes du plateau, Arnaud Viala n'en est plus le président depuis l'été dernier, mais les élus lui ont demandé de conserver la responsabilité de gérer le processus d'élaboration du document.

**Vous avez milité pendant des années pour que le Lévézou ait son propre Scot. Pourquoi était-ce si important ?**

C'est un dossier ancien qui résulte d'un constat. Le Lévézou, ce territoire central de l'Aveyron, a une particularité. Il a une zone d'attraction vers les villes qui est divisée en deux. Une partie du territoire va vers Rodez et une va naturellement vers Millau. C'est une réalité avec laquelle les gens du Lévézou vivent tous les jours sans aucune difficulté. Ça se traduit par des mouvements scolaires, mais aussi par des mouvements de consommation. Pour autant, le

Lévézou est un territoire qui a une identité très forte, une histoire de construction administrative-politique ancienne, qui a porté un projet local. Quand on est arrivé à l'obligation pour les territoires de se doter d'un Scot, on s'est trouvé dans une situation d'impasse puisqu'un projet se lançait dans le Sud-Aveyron avec pour centres de gravité Millau et Saint-Affrique, et un second sur le centre-ouest avec pour centre Rodez. Pour nous, le constat était que si on allait avec le Sud, l'intégralité du territoire n'y trouvait pas sa place et de même si on allait avec le Nord. On courrait le risque de morceler le Lévézou et de mettre à mal des politiques de territoire qui courraient depuis très longtemps.

**Quelles ont été les étapes pour en arriver là ?**

Les lois avaient imaginé les périmètres des Scot beaucoup plus gros. Ça a été un combat de dix ans pour faire reconnaître cette particularité et obtenir un Scot rural qui sera le premier en France à voir le jour sur cette forme. Il y a eu des échecs. Ça a exigé que, dans le cadre des débats sur la loi Montagne, je parvienne à faire voter un amendement au Parlement et que l'État finisse par nous octroyer la possibilité de faire ce Scot.

**Quel sera l'objectif du projet ?**

Nous avons deux volontés. La première, c'est de préserver tout le parcours de construc-



■ Arnaud Viala a en charge le dossier au sein du PÉTR du Lévézou.

EVA TRESSOT

tion d'un projet de territoire rural avec des besoins de la part des villes qui nous environnent mais aussi des choses qu'on leur apporte, comme l'eau par exemple. Nous voulons aussi graver dans le marbre les perméabilités avec les territoires environnants. Cela se fait de manière très naturelle avec le Sud-Aveyron sur de nombreux dossiers et nous cherchons aujourd'hui la manière d'établir ce lien avec le centre-ouest.

**Un Scot peut aussi devenir un outil contraignant pour les communes. Les villages sont-ils tous prêts**

**à ça ?**

Les communes en sont conscientes. Et à la différence de ce qui s'est passé avec le Sud-Aveyron, ici, pour la plupart, les communes avaient des documents d'urbanisme soit obsolètes, soit qui avaient besoin d'être rénovés. L'arrivée du Scot et des PLUI qui iront avec est plutôt attendue avec impatience parce que sinon, nous aurons des problèmes de constructibilité à cause de documents plus valables.

**Vous allez confier l'ingénierie au PNR des grands causses. Est-ce que**

**cela veut dire qu'on va retrouver une bonne partie du contenu du Scot du Sud-Aveyron, qui a été lui aussi porté par le PNR ?**

Il est confié au PNR des grands causses, mais aussi à Aveyron Ingénierie. Il va bien sûr falloir trouver des perméabilités. Mais le Lévézou est en train de se doter de sa propre orientation politique.

**Quelle est-elle ?**

Il y a trois axes. Le premier est celui des équipements structurants. Nous avons besoin de libérer du foncier pour la construction, qu'elle soit économique ou résidentielle. Le

Lévézou a une économie essentiellement agricole et veut en développer une secondaire. Nous avons la volonté d'installer des entreprises. Le deuxième axe est celui des services à la population, pour aller plus loin. Le troisième est celui de l'attractivité, avec des problématiques en matière de dessertes routières, mais aussi de numérique, qui vont être au cœur des préoccupations.

**Il y aura également un volet énergie dans ce Scot. Beaucoup de projets éoliens sont contestés. Le Sud-Aveyron a décidé de limiter le nombre de mâts. Qu'allez-vous faire ?**

Si on regarde les choses objectivement, le Lévézou a des richesses naturelles, l'eau et le vent, qu'il a exploitées depuis longtemps. Une des premières décisions qui devra être prise sera de savoir où on met la barre. C'est un des enjeux du démarrage de ce travail. Les élus devront décider.

**Tous les élus du Lévézou ont conscience de l'importance de la séquence qui arrive ?**

Ils ont conscience que c'est le dossier phare du moment que nous traversons. Ils savent aussi qu'il va falloir tout le temps qu'il nous reste sur les mandats municipaux actuels pour les mener à bien. On est mobilisé et je pense qu'on va faire un travail de qualité.

PROPOS RECUEILLIS PAR GUILHEM RICHAUD

## La disparition d'espèces inquiète Yann Arthus Bertrand



Le photographe et réalisateur Yann Arthus Bertrand était l'invité vedette de cette soirée consacrée à l'équilibre énergétique.



Après l'exposé du photographe, une table ronde a eu lieu en présence du député européen José Bové, Agnès Languvine, vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique et énergétique, ainsi qu'Alain Fauconnier, président du Parc naturel régional des Grands Causses.

**ENVIRONNEMENT** Le photographe et réalisateur Yann Arthus Bertrand était l'invité d'honneur d'une soirée au cinéma de Millau pour mettre en lumière le plan climat, qui a pour objectif l'équilibre énergétique sur le territoire du Parc en 2030. Emplée de problèmes techniques en tous genres, la soirée a débuté par une introduction très complète de Florent Turisse sur le travail associé par le Parc naturel régional des Grands Causses en matière d'économie d'énergie et d'équilibre énergétique depuis 2007.

« Le Parc a depuis 10 ans intégré un programme d'action sur la thématique énergie climat. Le travail a porté d'abord sur l'économie d'énergie, à travers l'isolation de bâtiments publics, grands consommateurs d'énergie, l'accompagnement de l'isolation chez les particuliers, l'extinction d'éclairage public. Il y a également eu une politique menée sur les transports avec la mise en place d'un auto-stop organisé, l'encouragement du covoiturage ou encore la soirée au vélo électrique. D'autre part, nous nous sommes dotés d'outils de

production, à savoir des ateliers. Notre volume de production annuelle d'énergie renouvelable est passé de 800 à 1 100 gigawatts, alors que la consommation a, elle, baissé de près de 2 000 à 1 800 gigawatts », a indiqué le directeur général du PNR.

C'est ensuite Yann Arthus Bertrand qui a pris la parole pour rappeler son histoire, de ses premiers pas au cinéma aux côtés de Michèle Morgan, jusqu'à sa carrière hollywoodienne de photographe aérien, en passant par ses années de vie au Kenya au cœur du Parc national Masai Mara.

L'énumération des différentes réalisations de ce parcours de vie romanesque a semblé parfois en décalage avec la thématique centrale de la soirée, à savoir le plan climat énergie.

Après avoir montré un panel de clichés réalisés par ses soins et des extraits de ses documentaires, le photographe a tout de même terminé sa présentation en reprenant le cri d'alarme lancé par 1 500 scientifiques en novembre contre la dégradation de l'environnement.

« On parle quelque part de la fin

du monde. Tous les industriels sont musés, de plus en plus d'espèces disparaissent, le climat crève en colère et pessimiste », a conclu Yann Arthus Bertrand.

La soirée s'est achevée avec une table ronde réunissant différents acteurs du territoire tels le député européen José Bové, Agnès Languvine, vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique et énergétique, ainsi qu'Alain Fauconnier, président du Parc naturel régional des Grands Causses. L'occasion de mettre en lumière l'action de l'Occitanie dans le cadre du plan « Région à énergie positive » et de pousser un coup de pouce pour José Bové. « Un pays qui prend du retard, c'est la France. Nicolas Hulot fait ce qu'il peut mais, à un moment, même lui ne se décourage pas qu'il le fait. Est-ce que la question du renforcement climatique et de l'écologie en devient une question centrale pour le Président ? Ce n'est pas le cas aujourd'hui ! On a un discours mais, dans les faits, rien ne se passe », a regretté l'Alsacien.

AURELIE TRONPEAU

Yann Arthus-Bertrand à Millau

« Aujourd'hui, je suis un écolo déprimé »

Depuis l'âge de 30 ans (il en a 72 aujourd'hui), Yann Arthus-Bertrand a scruté un bon nombre de pays dans le monde, depuis les airs d'où il a réalisé de sublimes photos à succès et des films documentaires puissants, avant d'aller au plus proche des habitants sur la terre ferme pour dresser leur portrait. Jeudi 29 mars, au cinéma de Millau, lors de la présentation du Plan climat air énergie territorial du Parc, il a avoué son scepticisme quant à l'état de la planète.

Yann Arthus-Bertrand rêvait de cinéma, avant de se passionner pour les animaux, d'abord dans l'Allier, puis au Kenya en 1976 où il pilote des montgolfières et étudie les lions. « Le découvre alors la photo aérienne », explique-t-il. « Ce sont les lions qui m'ont appris la photo, la patience et le cadrage. » En 1981, de retour en France, il devient donc photographe et commence une carrière internationale qui le mènera sur tous les continents qu'il scrute depuis le ciel avant d'entrer en contact avec leurs habitants qu'il fait témoigner dans ses films. Son livre « La Terre vue du ciel » se vend à plus de 4 millions d'exemplaires en 27 langues. Il crée la fondation GoodPlanet et met en place Action carbone, un programme destiné à compenser les émissions de gaz à effet de serre engendrées par ses propres activités photographiques aériennes. Il enchaîne ensuite les films à succès « Home », « Human », et est en train de terminer le prochain intitulé « Woman ».

« Derrière chaque photo magnifique, il y a quelque chose à dire », souligne Yann Arthus-Bertrand. « Les sables bitumeux au Canada, c'est magnifique, c'est graphique, mais c'est vraiment de la merde. »

« Il faut regarder le monde avec les yeux ouverts »

Zoom sur le « Plan climat air énergie territorial » des Grands Causses

En début de soirée, Florent Tarrisse, directeur général des services du Parc des Grands Causses, a réussi non sans mal (à cause de bugs en série dans les vidéos, NDLR) à présenter les grandes lignes du Plan climat air énergie territorial du Parc (PCAET).

« Nous avons plusieurs options concernant ce sujet : le fatalisme, l'attente de décisions qui viennent d'ailleurs ou d'en haut, ou se mettre en action », explique-t-il. « Sur le territoire du Parc, nous avons mis en place des actions dès 2007. »

L'idée de ce PCAET est de faire un diagnostic des consommations d'énergie, de la production d'énergie renouvelable, de la qualité de l'air... Bref de l'impact des activités humaines sur la nature environnante dans l'objectif de définir des axes de progression, ce qui sera fait dans les mois à venir, avec des soirées programmées en mai dans chaque intercommunalité (le 24 mai pour le St-Affricain, le 30 mai pour Monts, Rance et Rougiers...), où les citoyens pourront co-construire un scénario énergétique.

En 2007, la consommation d'énergie à l'échelle du Parc était de 2.222 GWh (Gigawatts heures) dont 45 % dans les bâtiments, 44 % dans les transports, le reste dans l'industrie et l'agriculture. La production d'énergie renouvelable (ENR) était de 779 GWh, venant essentiellement des barrages hydroélectriques et des 48 éoliennes qui tournaient.

« Nous avons travaillé sur les économies d'énergie (isolation, extinction des éclairages publics la nuit...), la modernisation des systèmes de transports (covoiturage, autoparc organisé...). Dans le même temps, les éoliennes sont passées de 48 mâts installés à 82 en 2017 (soit 34 de plus) », ajoute Florent Tarrisse. « Avec toujours en ligne de mire d'arriver à l'équilibre énergétique en 2030. »

En 2017, la consommation a baissé pour arriver à 1.800 GWh, soit 400 GWh d'économisés dont la moitié dans les transports, 100 GWh



Yann Arthus-Bertrand, ici entre Agnès Langevine et José Bové a invité « à être radical et à dépasser les mesurées ».

être radical, car on fait un peu dans les mesurées. »

« Construire des alternatives en même temps qu'on agit »

Alors qu'il a un peu plombé l'ambiance des salles de cinéma (la soirée était retransmise en direct dans une deuxième salle), les autres invités ont tenté de remonter le moral des troupes. José Bové qui a appelé « à construire des alternatives en même temps qu'on agit », a dit

Des avis divergents en dehors et dans la salle

Jeudi 29 mars, au soir, de nombreux policiers sont présents aux abords et à l'intérieur du cinéma de Millau. Les organisateurs de la présentation du « Plan climat air énergie territorial » du Parc naturel régional des Grands Causses craignent des débordements de la part d'opposants au transformateur de St-Victor et aux projets éoliens de la région.

« Toujours plus d'énergie » ; « Non au capitalisme vert » ; « Venez voir le carnage à Crassous... » A 20 h 35, alors que Yann Arthus-Bertrand, José Bové, Alain Fauconnier et Agnès Langevine ne sont pas encore arrivés dans la salle de cinéma, plusieurs personnes distribuent des tracts dans la salle pour dénoncer « l'écologie spectacle ». « La tromperie de la transition énergétique consiste à accumuler toujours plus d'électricité nucléaire et carbonée tout en ajoutant en plus les énergies renouvelables », est-il écrit.

« C'est vrai qu'il vaut mieux du nucléaire, allez voir à La Hague », répond un homme assis dans les premiers rangs de la salle. « Nous ne sommes pas d'accord, mais ce n'est pas grave, c'est important d'informer » répondent les organisateurs du Parc des Grands Causses. Tout le monde s'assoit et la soirée peut commencer.

« Je ne suis pas opposé à la construction du poste de St-Victor », José Bové.

Plus tard, lors de la table ronde sur le thème « La transition énergétique, un enjeu local



En début de soirée, des tracts ont été distribués aux personnes déjà installées dans la salle du cinéma de Millau.



« Derrière chaque photo magnifique, il y a quelque chose à dire », souligne Yann Arthus-Bertrand.

comprendre que son ami Yann Arthus-Bertrand soit pessimiste « mais en même temps, il est actif au quotidien » : « Chacun fait comme il peut et c'est aussi l'action collective, même si elle dure longtemps, qui pourra apporter des solutions. »

Le député européen a ensuite pointé du doigt l'Europe et la France qui ont pris du retard dans le développement de l'éolien et du solaire.

Le Scot attaqué par les industriels des éoliennes

Alain Fauconnier, président du Parc des Grands Causses, mais aussi maire de St-Affrique et président de la Communauté de communes du St-Affricain, Roquefort, Sept Vallons a rappelé que dans le cadre du Scot (Schéma de cohérence territoriale) « aucune nouvelle autorisation pour l'installation d'éoliennes ne sera donnée s'il n'y a pas de structures participatives dans le capital. »

« Le Scot attaqué par les industriels des éoliennes »

« Je ne suis pas opposé à la construction du poste de St-Victor », José Bové.



Les réactions instantanées via Twitter et les SMS ne se sont pas faites attendre.

Zoom sur le « Plan climat air énergie territorial » des Grands Causses

En début de soirée, Florent Tarrisse, directeur général des services du Parc des Grands Causses, a réussi non sans mal (à cause de bugs en série dans les vidéos, NDLR) à présenter les grandes lignes du Plan climat air énergie territorial du Parc (PCAET).

« Nous avons plusieurs options concernant ce sujet : le fatalisme, l'attente de décisions qui viennent d'ailleurs ou d'en haut, ou se mettre en action », explique-t-il. « Sur le territoire du Parc, nous avons mis en place des actions dès 2007. »

L'idée de ce PCAET est de faire un diagnostic des consommations d'énergie, de la production d'énergie renouvelable, de la qualité de l'air... Bref de l'impact des activités humaines sur la nature environnante dans l'objectif de définir des axes de progression, ce qui sera fait dans les mois à venir, avec des soirées programmées en mai dans chaque intercommunalité (le 24 mai pour le St-Affricain, le 30 mai pour Monts, Rance et Rougiers...), où les citoyens pourront co-construire un scénario énergétique.

En 2007, la consommation d'énergie à l'échelle du Parc était de 2.222 GWh (Gigawatts heures) dont 45 % dans les bâtiments, 44 % dans les transports, le reste dans l'industrie et l'agriculture. La production d'énergie renouvelable (ENR) était de 779 GWh, venant essentiellement des barrages hydroélectriques et des 48 éoliennes qui tournaient.

« Nous avons travaillé sur les économies d'énergie (isolation, extinction des éclairages publics la nuit...), la modernisation des systèmes de transports (covoiturage, autoparc organisé...). Dans le même temps, les éoliennes sont passées de 48 mâts installés à 82 en 2017 (soit 34 de plus) », ajoute Florent Tarrisse. « Avec toujours en ligne de mire d'arriver à l'équilibre énergétique en 2030. »

En 2017, la consommation a baissé pour arriver à 1.800 GWh, soit 400 GWh d'économisés dont la moitié dans les transports, 100 GWh sur les bâtiments tertiaires et le reste sur l'agriculture. La production d'ENR est montée jusqu'à 1.100 GWh. La moitié de cette croissance est due à l'implantation d'éoliennes, le reste est dû à la biomasse.

« Si on continue sur cette lancée, nous atteindrons l'équilibre en 2030 comme prévu », souligne Florent Tarrisse. « Il nous faut dès maintenant définir notre stratégie pour 2030, dans un contexte où la Région souhaite être un territoire à énergie positive. »



Florent Tarrisse a présenté les grandes lignes du Plan climat air énergie territorial du Parc.

# L'avenir de la filière brebis et de Roquefort en question

**Économie.** Élus et professionnels vont travailler pour impulser un nouveau souffle.

L'économie fut le point important abordé en conseil communautaire, mercredi 4 avril. « Dans le cadre de l'appel à projet Grand site de la Région, on a postulé au titre du pôle de Roquefort, déclarait Alain Fauconnier, président de la communauté de communes. Il y aura un comité de pilotage politique présidé par le maire de Millau. » L'ingénierie sera assurée par Florent Tarrisse, le directeur général du Parc naturel régional des grands causses. Ce dernier a présenté la méthode pour mettre en place et unir le territoire autour du développement de la filière brebis et de la rénovation du bourg touristique de Roquefort : « En février, la présidente de Région nous a donné le challenge de mettre en place un programme sur la filière brebis. Il faut la reterritorialiser et bâtir un programme de développement avec comme enjeu le village de Roquefort. Il y avait un projet en panne à Roquefort et l'idée c'est de le retravailler. » Michel Laporte, adjoint au maire de Roquefort, rappelait quelques chiffres : « Depuis dix ans, la filière brebis perd



■ F. Tarrisse (à d.) et M. Laporte ont exposé la situation.

1 % de volume par an. Cette année, c'est moins 3 %. Au niveau tourisme, en 1990, on était entre 200 000 à 250 000 visiteurs par an. En dix ans, on en a perdu 100 000. Il y a inadéquation entre l'image fantastique du produit roquefort et le village qui a des murs décrépis et fait penser à une friche industrielle. En été, il y a un conflit d'usage dans la rue principale entre les camions et les voitures. » Un appel à concours d'architecte a été lancé et c'est le cabinet Rayssac de

Narbonne qui a été retenu.

## Remettre des brebis

Le premier axe de travail concerne la gestion du flux. L'idée générale est de dissocier le flux industriel dans la grande rue et d'envoyer le flux des touristes sur la partie gauche du village, avec la création d'un parking. L'église devenant le centre du bourg avec un office de tourisme et une maison du roquefort. « On voit des caves et on ne voit aucune brebis, précisait Michel Laporte. L'idée est de recréer sur le Combalou un

espace d'un hectare et d'y restaurer la vieille jasse afin que les producteurs valorisent le lieu. D'où l'idée de l'ascenseur pour aller sur le Combalou qui a fait couler tant d'encre. » Le tout dans un village en pente, avec un foncier qui appartient essentiellement à la Société des caves.

Trois groupes de travail vont être créés. L'un, piloté par la communauté de communes, concerne l'aménagement du village de Roquefort. Un second, confié à la confédération générale de Roquefort, traitera de la valorisation du fromage. Le troisième aura pour mission de « proposer des éléments de caractérisation du village pour y amener un supplément d'âme ». L'objectif étant qu'en juillet, chaque groupe émette des propositions qui fassent consensus. Une fois validées par la mairie de Roquefort et la communauté de communes, elles seront soumises à la population en septembre, puis remises à la Région. « La situation est gravissime aujourd'hui pour le territoire, concluait Alain Fauconnier. Cette analyse est fondatrice. »

JEAN-MARC COGNOT

Conseil communautaire

## Le projet « Roquefort demain » présenté aux élus

Florent Tarrisse, directeur général des services du Parc naturel régional des Grands Causses, et Michel Laporte, conseiller municipal de la cité fromagère, ont déroulé l'avancée des réflexions pour faire prendre un nouvel élan au village.

Comme à son habitude, Alain Faconnerier, président de la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons, dit des choses telles qu'il les pense : « La situation est gravissime pour le territoire. La période historique des vingt dernières années où l'on considérait que le roquefort était un fromage ce que le champagne est au pinard, comme rente de situation, je crois que tout ça c'est derrière nous. Si on fait la tête dans le sable comme on l'a trop fait, on portera une lourde responsabilité quant à l'avenir de ce territoire. »

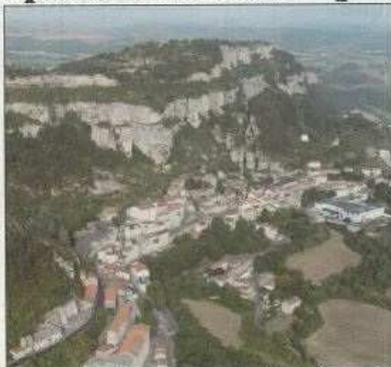
La filière de la brebis, la production de roquefort et le tourisme qui en découlent sont en souffrance. Les chiffres sont alarmants. « En gros, en dix ans, on a perdu 1 % de volume par an », détaille Michel Laporte, conseiller municipal de Roquefort. La dernière année, nous sommes 3 %. Le tourisme ne va pas mieux. Entre 1990 et 2005, on recevait à Roquefort en 200.000 et 250.000 visiteurs par an. Il y a eu l'embellie extraordinaire, avec le viaduc, inauguré en décembre 2004. En 2005 : 400.000 visiteurs. En 2010 on est retombé à 250.000 visiteurs. On s'est dit : « ça y est, on a retrouvé la flottaion ». Sauf qu'entre temps, on est tombé à 125.000. On a perdu 100.000 visiteurs en dix ans quasiment. Si on ne fait rien, tout porte à croire que dans dix ans, il

n'y aura plus rien. On ne sera plus géré par les touristes. »

En 2015, déjà, le Parc régional national des Grands Causses a signé un contrat de développement territorial avec la Région. Trois filières majeures en sont ressorties : la brebis, le bois, le sport de pleine nature. « On a, dans la foulée, réalisé un contrat de cohérence territoriale, qui a mis la filière brebis et agroalimentaire un peu comme fil rouge de l'ensemble du document », explique Florent Tarrisse, directeur général des services du Parc naturel régional des Grands Causses.

### « Reterritorialiser le produit roquefort »

Les futurs contrats territoriaux sont en cours de discussion. En février, Carole Delga, la présidente de la région Occitanie, est venue dans le Sud-Aveyron, entre autres, pour en discuter. « Elle nous a donné un challenge en disant "J'ai signé des conventions de filière avec l'aéronautique ; j'ai signé des conventions de développement particulier, notamment sur la voiture autonome, avec le groupe Continental ; je suis prête à signer demain un contrat spécifique et particulier avec la filière brebis dans le Sud-Aveyron qui va au-delà de Grand Site", poursuit Florent Tarrisse. Dans ce cadre là, ça rejoint une logique du



« Le roquefort a une réputation internationale extraordinaire, mais le problème c'est que quand on rentre dans ce village, il y a une inadéquation totale entre le produit et la ville », estime Michel Laporte.

Parc, de la Confédération générale de roquefort, et de la commune de Roquefort, qui considèrent qu'il faut reterritorialiser le produit roquefort. Ce dernier est connu. C'est le mot qui est le plus connu à l'international quand on parle du Sud-Aveyron et le second au niveau national, après le viaduc. Par contre quand on demande « où est-ce qu'il est ? », « ce qu'il fait ? », souvent on n'a pas de réponse. »

Face à ce constat, le village de Roquefort sera au cœur du projet. « Au-delà du nom, de l'activité qui s'y passe et de l'attrait touristique, il y avait un projet en panne », reprend Florent Tarrisse. L'idée, c'est de retravailler ce projet pour lui donner un avenir. On l'a appelé « Roquefort demain », parce qu'avant, il y avait une date et, une date (celle de 2016), ça engage... » Michel Laporte dénonce aussi l'image que la cité fromagère renvoie : « Le roquefort a une réputation internationale extraordinaire, mais le problème c'est que quand on rentre dans ce village, il y a une inadéquation totale entre le produit et la ville. On se croirait dans une friche industrielle du Nord de la France et pas dans la première appellation fromagère de France... »

### Avant tout un projet urbain

Le déficit d'attractivité, selon le conseiller municipal, ne s'arrête pas à l'esthétisme des lieux.

chissable, c'est que le foncier n'appartient pas à la commune. Le foncier appartient essentiellement à la Société des caves de Roquefort. Il faut donc commencer par avoir un accord avec le propriétaire du dessous qui est, en France, aussi le propriétaire du dessus. C'est une complexité de plus. »

Trois groupes de travail vont être mis en place, entre mai et juillet. Le premier se chargera de cet aspect d'aménagement urbain. Il sera piloté par la communauté de communes et composé de trois élus de la ville de Roquefort, deux élus de la communauté de communes, un représentant de la Région, un du Département, et deux représentants des industriels.

### « Donner un supplément d'âme »

Le groupe de travail « valorisation du produit » sera confié à la Confédération générale de Roquefort. Il sera composé de trois représentants de la Confédération générale, d'un représentant de la commune, d'un de la communauté de communes, d'un de la Région et d'un du Département.

Reste un dernier groupe, que dirigera le Parc naturel régional des Grands Causses, afin « d'apporter de l'exceptionnel, un

supplément d'âme au projet ».

« A un moment, il y a des gens qui ont imaginé un ascenseur pour répondre à cette fonction », rappelle Florent Tarrisse. C'est majestueux, c'est symbolique et ça fait que l'on recrée de l'insèrè. Après avoir vu pas mal d'acteurs, il y a des gens qui ont d'autres idées pour recréer ce supplément d'âme. Je peux lancer quelques idées. Certains ont dit qu'il fallait monter sur le Combalou avec autre chose qu'un ascenseur. D'autres estiment qu'il ne faut pas faire d'investissements, mais qu'il ne faut faire que de l'animation avec, tous les trois mots, un événement qui attire. Certains veulent installer un chef trois étoiles... Des idées, il y en a. Ce groupe sera composé de deux représentants de la Confédération générale, trois de la commune, deux de la communauté de communes et des représentants des offices de tourisme qui appartiennent à l'appellation Grand Site. On va au-delà de la communauté. Il faut associer l'entente Causse et Cévennes, la Région et le Département. »

La présentation à la Région, de tout ce travail, sera faite à l'automne. Les différents groupes devront rendre leur compte rendu en juillet.

Célian GUTGNARD



Florent Tarrisse, directeur général des services du Parc naturel régional des Grands Causses, et Michel Laporte, conseiller municipal de la cité fromagère, ont passé en revue l'ensemble du projet « Roquefort demain ».

**Parc naturel régional des Grands Causses**

**Avis défavorable concernant l'installation de Lidl à St-Affrique**



L'installation au Vern, dans les locaux de l'ancien garage Peugeot, d'un supermarché Lidl est contestée par les élus du conseil syndical du Scot des Grands Causses.

Vendredi 6 avril, la réunion du comité syndical du syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses – la première dans les locaux rénovés au rez-de-chaussée du siège millavois – a eu lieu en trois étapes : d'abord pour la compétence du Scot (Schéma de cohérence territoriale), puis pour la compétence du Spas (Service public d'assainissement non collectif) et enfin pour la compétence générale.

Dans le premier volet, les élus (représentants des cinq communautés de communes du territoire) ont contesté l'installation du supermarché Lidl au Vern, entre St-Affrique et Vabres-l'Abbaye, alors qu'un permis de construire a été déposé par l'enseigne de « hard-discount » allemande pour s'établir dans les anciens locaux du garage Peugeot.

« À ce stade, ce projet risque de générer un déséquilibre de la structure commerciale sur la zone St-Affrique-Vabres, donc on vous propose qu'un avis défavorable soit émis en attendant l'examen de ce dossier en CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) », explique Christian Font, président délégué du Parc des Grands Causses.

« Si jamais les surfaces constructibles sont dans le cadre, c'est-à-dire moins de 1 000 m<sup>2</sup>, comment pouvons-nous refuser ce projet ? Avons-nous des raisons valables pour ça » a demandé un élu.

**Pas de fuite commerciale sur l'alimentaire**

« Chaque fois qu'il y a une demande d'autorisation commerciale sur le territoire, le Scot peut émettre un avis », a répondu Florent Tarrisse, directeur général des services du Parc. « Quand on est à moins de 1 000 m<sup>2</sup>, on ne passe pas normalement dans le spectre des

autorisations commerciales. Sauf, si le maire de la commune, où la structure s'installe, demande qu'il y ait une autorisation commerciale. Vous connaissez la tactique, c'est-à-dire en construisant un projet à 990 m<sup>2</sup> pour passer hors procédure. Le conseil municipal de St-Affrique a demandé un passage en CDAC\*. Dans ce cadre là, le Scot se doit d'émettre un avis. L'analyse est qu'il faut que ce projet soit compatible ou non avec les objectifs que le Scot a assignés. Le Scot avait dit qu'il ne fallait pas de nouvelles grandes surfaces de plus de 1 000 m<sup>2</sup> en alimentaire. L'analyse du bureau est de dire 990 m<sup>2</sup> ou 1 001 m<sup>2</sup>, c'est un peu la même philosophie. Sur cet argumentaire, il apparaît que ce projet n'est pas souhaitable. Je vous rappelle que l'une des analyses menées était qu'il n'y avait pas de fuite commerciale sur l'alimentaire (il est de 2 %) alors qu'on en a sur l'équipement de la personne et de la maison. Un magasin de plus serait une re-répartition de l'offre. Et cela renvoie au 2<sup>e</sup> élément. On a qualifié dans le Scot le pôle secondaire St-Affrique-Vabres-l'Abbaye et il apparaît qu'une installation de ce type de plus dans ce secteur était déstabilisateur pour l'ensemble du tissu. C'est un pouvoir du président du Scot de signer et il a été convenu que tous les avis de CDAC passeront devant le comité syndical du Scot. »

« Cela ne veut pas dire que ça ne se fera pas le moment venu » a conclu Christian Font (les autres points abordés dans la prochaine édition).

**Benoît GARRET**

\* Le 13 février, le conseil municipal de St-Affrique avait déjà fait voter une motion autorisant le maire Alain Fauconnier à saisir la Commission départementale d'aménagement commercial.

**Lidl... déjà K.O. ? McDo... sur le plateau ?**

Deux entrées de ville et deux projets différents. Un hard discount allemand d'un côté et un fleuron de la restauration rapide américaine de l'autre.

A l'entrée de St-Affrique, côté Vabres-l'Abbaye, le supermarché Lidl souhaite s'installer au Vern, dans les locaux de l'ancien garage Peugeot. Si le permis de construire est déjà déposé, il rencontre déjà des embûches dans sa course à l'autorisation. Le conseil municipal de St-Affrique a déjà missionné le maire Alain Fauconnier afin qu'il demande une Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) et cela même si la surface annoncée est inférieure à 1 000 m<sup>2</sup> (990 m<sup>2</sup> exactement). Les élus siégeant au comité syndical du Scot du Parc des Grands Causses viennent pour leur part de donner un avis défavorable (lire ci-contre).

À une autre entrée de ville, côté Millau, c'est l'enseigne McDonald's qui lorgne sur un bout du futur aménagement à venir sur le plateau de la Gare, boulevard Emile-Borel, à la place des anciens garages aménagés à être détruits\*.

Chez « Havas région », en région parisienne, qui gère la mise en place des nouveaux McDo, il est indiqué au téléphone que « personne n'a eu de confirmation d'une telle implantation, même si l'enseigne s'intéresse aux communes rurales » et mènent des études en ce sens ».

**Une histoire mouvementée pour l'enseigne de restauration rapide qui pourrait expliquer la discrétion**

Le maire Alain Fauconnier est en revanche beaucoup plus affirmatif : « Sur ce nouvel espace, le programme initial prévoit l'installation de la trésorerie, d'une maison médicale, des commerces de services, de quelques logements. À ce jour, tant que la propriété n'est pas acquise définitivement par la collectivité, nous en sommes là. Et, effectivement, de nombreuses enseignes locales et nationales nous ont contactés dont McDo et des concurrents. »

Quand on connaît l'histoire du McDonald's de Millau, on peut



Les anciens garages du boulevard Emile-Borel aménagés à être détruits pour laisser place à un nouveau projet urbain associant services, commerces et logements.

comprendre les réticences à communiquer sur le sujet par la maison mère. Le 12 août 1999, des paysans militants de la Confédération paysanne et du Syndicat des producteurs de lait de brebis, José Bové en tête, mènent une action sur le chantier de construction de l'enseigne de restauration rapide dans la Cité du gant. Ce « démontage » est opéré pour protester contre une décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Notamment celle d'autoriser les sanctions américaines (sous forme de surtaxation de 100 % de certaines importations d'origine européenne, dont des fromages au lait cru et le roquefort AOC en particulier), en raison du refus de l'Union européenne

d'importer des Etats-Unis de la viande de vache aux hormones.

Cet acte, jugé comme un des premiers du mouvement altermondialiste, dénonce la « malbouffe » et interpelle l'opinion publique mondiale. Cinq agriculteurs sont mis en examen, ce qui aura pour conséquence une énorme manifestation devant le tribunal correctionnel de Millau (plusieurs dizaines de milliers de personnes le 30 juin 2000). José Bové est condamné à trois mois de prison ferme et les quatre autres militants à du sursis.

**Benoît GARRET**

\* La démolition des immeubles du boulevard Emile-Borel n'est pas encore d'actualité. Selon nos informations, le juge d'expropriation sera sur place le 17 avril et a convoqué les intéressés (dont l'un des derniers propriétaires qui refuse toujours de vendre à la commune de St-Affrique). En début d'année, lors de ses vœux, Alain Fauconnier avait annoncé (« Progrès » du 25 janvier) : « 2018 verra la maîtrise foncière sur le secteur de la Gare aboutir. La déclaration d'utilité publique a été approuvée par la préfecture et cette procédure, certes longue, suit son cours et devrait aboutir à l'automne. »



L'enseigne McDonald's a contacté la mairie de St-Affrique pour une éventuelle installation sur le plateau de la Gare.

# Le Sud-Aveyron tient son grand site Occitanie

**Tourisme.** La Région a validé la candidature du territoire. Elle va financer de nombreux projets locaux.

**F**ini le temps des querelles. La bonne nouvelle est tombée en ce début de semaine. Vendredi, lors de sa commission permanente, la Région Occitanie a validé la labellisation de 17 nouveaux "grands sites". Un label destiné à aider au développement touristique des territoires choisis. « C'est un outil de promotion du patrimoine, qu'il soit culturel, naturel ou historique, détaille Emmanuelle Gazel, vice-présidente de l'insitution et conseillère régionale du Sud-Aveyron. Un contrat de site va être passé autour de la candidature Millau-Roquefort. » C'est en effet le nom, a priori provisoire qui a été donné au dossier commun, présenté il y a quelques semaines par le Sud-Aveyron, par l'intermédiaire du PNB des grands causses. Une candidature qu'il a fallu unifier, sur ordre de Carole Delga, la présidente de la Région, après que Millau grands causses et son viaduc d'un côté et les quatre autres communautés de communes du territoire (du saint-affricain - pour Roquefort -, Monts Rancés et Rougier - pour Sylvanès -, Larzac et Vallées - pour les sites templiers et hospitaliers -, et Lévézou-Pareloup - pour les lacs -, de l'autre, ont présenté des projets distincts. Après une médiation initiée notamment par le président du Département, la hache de guerre a été enterrée. « Il y a eu la nécessité de clarifier qui faisait quoi, apaise Christophe Saint-Pierre, maire de Millau. Depuis la réunion

organisée par Jean-François Galliard, c'est fait. Tout le monde est désormais au travail dans le sens de l'intérêt du territoire. »

Une nécessité, puisque la Région souhaite, dans le cahier des charges du label, que tout le Sud-Aveyron soit irrigué. « Notre volonté, dans cette nouvelle politique grands sites est que tout le territoire soit innervé, reprend l'ébauche. Il faut utiliser les cœurs emblématiques et avoir un rayonnement plus large pour accompagner les projets des collectivités, mais aussi les initiatives privées. » Car concrètement, cette sélection ouvre la voie à des financements importants.

#### Une revoyure tous les ans

Dans son dossier, le territoire a chiffré 42 millions d'euros de projets (lire par ailleurs). Évidemment, la Région ne sortira pas le chèque à cette hauteur. Mais saura se montrer généreuse. « L'objectif est de travailler avec les porteurs de projets et de pouvoir les accompagner, reprend Emmanuelle Gazel. La Région ne va pas monter les dossiers à la place des acteurs du territoire. On va acter dans les prochains mois, sans doute en juin, les fléchages plus précis. Et on se reverra chaque année pour rester flexibles. L'idée n'est pas de figer les choses pour quatre années. On essaiera de faire les ajustements nécessaires quand il le faudra. »

GUILHEM RICHAUD



■ Le viaduc est l'un des trois piliers de la candidature du Sud-Aveyron.

ARCHIVES EVA TISSOT

## Le détail du projet pour chacun des sites

Le dossier retenu par la Région Occitanie est la fusion, des deux candidatures, envoyées à la fin du mois de janvier. Elle contient des projets précis.

#### Millau, la bipolaire

Le viaduc d'un côté, le cœur de ville de l'autre. Millau a évidemment une part prépondérante dans le dossier grand site. Avec notamment les projets actuels locaux (Créa, le projet de tourisme œnologique à Compeyre).

#### Roquefort et ses flux

Il s'agit d'une nouvelle mutation de "Roquefort 2016", le projet municipal qui avait pour objectif de redynamiser la fréquentation touristique du village avec notamment la réorganisation des flux dans le village.

#### Sylvanès se structure

La petite abbaye du Rougier s'est taillée une place de choix dans le projet grand site. Elle souhaite désormais améliorer

l'accueil des visiteurs

#### Les sites templiers et hospitaliers se dynamisent

La Couvertorade, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Le Val-de-Pez-de-Jaux, Saint-Jean-d'Alcas et La Cavalerie ont planché pour développer la médiation culturelle et proposer de nouvelles offres de découvertes.

► Retrouvez les projets détaillés sur [www.midilibre.fr](http://www.midilibre.fr)

## QUESTIONS À



CHRISTOPHE SAINT-PIERRE  
Président du comité de pilotage du dossier Millau-Roquefort

### « Autour de trois cœurs »

La candidature du Sud-Aveyron vient d'être labellisée. Qu'est-ce que cela vous évoque ?

C'est une satisfaction. La décision a été prise lors de la commission permanente de vendredi dernier, au moment même où se tenait le premier comité de pilotage. La procédure est maintenant bien engagée autour des trois cœurs emblématiques que sont Roquefort, Sylvanès et Millau, avec un aspect bipolaire entre le Viaduc et la ville. Il y a aussi le souci de réserver une place particulière pour les cités templières et hospitalières. Il y a un gros travail à mener pour s'affirmer comme un centre d'intérêt.

#### Vous présidez le comité de pilotage du dossier. Quel est son rôle ?

Il vient en complément du comité technique, dans lequel je suis le seul élu. Il a une composition différente. Il viendra pour valider les orientations proposées par le comité technique. Dans les semaines à venir, des actions vont être déterminées pour chacun des cœurs emblématiques afin de définir le contrat avec la Région, qui sera le document formel qui entérinera la labellisation.

# Le Lévézou est aussi concerné

**Territoire.** Des projets sont programmés autour des lacs.



## ■ Des projets sur l'offre ludique sont envisagés.

Le Lévézou ne sera pas le grand oublié du grand site du Sud-Aveyron. Les lacs ont été intégrés au projet de territoire. Avec pour objectif de développer le tourisme industriel lié au patrimoine hydro-électrique, en partenariat avec EDF. Le développement du tourisme nautique et de pleine nature autour des cinq lacs de la communauté de communes Lévézou-Pareloup est également au programme. Plusieurs idées concrètes

sont avancées. Notamment la création d'un aqua-parc ludique et itinérant destiné à accueillir le public familial. La réalisation d'un escape game et un géocaching aquatique alliant une chasse au trésor et le plaisir de l'eau est également envisagée. Tout comme le développement d'infrastructures et des moyens de mobilités douces axés sur le vélo électrique et la balade pédestre pour la découverte du patrimoine.

## Millau-Roquefort reconnu site d'exception par la Région

**TOURISME** La gestation fut difficile mais l'accouchement a bien eu lieu la semaine dernière avec la naissance vendredi du nouveau grand Occitanie réunissant sous un même vocable « *Millau-Roquefort* ». Sa validation a été entérinée par la Région Occitanie lors de sa commission permanente où seize autres sites l'ont été.

Au même moment se tenait à Millau la première réunion du comité de pilotage. Il était initialement prévu que le président du Ceser, présent ce jour-là à Millau, participe à la conclusion de cette première réunion. Pour des raisons d'emploi du temps, cela n'a pas été le cas, pour autant Alain Fauconnier a tenu à « *rassurer tout le monde* » en indiquant que cette première réunion c'était très bien passée « *nous sommes sur une voie vertueuse* ».

Avec Millau, Roquefort et Sylvanès comme cœurs emblématiques mais aussi les 5 cités templières et hospitalières comme site d'intérêt patrimonial, ou encore les lacs du Lévézou comme pôle touristique, ce « *Grand site* » Millau-Roquefort fait la part belle au tourisme durable, patrimonial et culturel. Une expérience unique en sud-Aveyron...

Lors de l'installation du comité de pilotage présidé par Christophe Saint-Pierre et animé par le Parc des Grands Causses, chacun des partenaires a pu apporter des amendements sur le contrat commun qui aboutira à la signature du « *contrat Grand Site Occitanie* ». Il précisera le plan d'actions ainsi que la maquette financière qui atteint à ce jour près de 42 millions d'€ de projets. La convention sera signée au début du second semestre 2018. Nous aurons l'occasion d'y revenir.



Jeudi 19 avril 2018 - JOURNAL DE MILLAU

## Le président du Ceser en visite au P.N.R des Causses



Jean-Louis Chauzy en compagnie d'Alain Fauconnier.

**POLITIQUE** Montrer ce qui se fait d'innovant au sein du Parc Naturel Régional des Grands Causses en matière de mobilité était l'un des thèmes de la journée abordé lors de la venue de Jean-Louis Chauzy, président du Conseil économique social et environnemental régional (Ceser). La thématique de la mobilité a d'ailleurs été longuement au centre de la discussion notamment lors de la conférence de presse. L'occasion d'évoquer le devenir du rail sur le territoire du Parc d'autant que la Région Occitanie a fait connaître sa volonté de promouvoir ce moyen de locomotion. Et si l'avenir du chemin de fer sur l'ensemble de la ligne reste toujours une interrogation, c'est un usage « plus régional » du train dont il fut question lors de cette rencontre. A commencer par le défi que veut relever la Région : mettre Millau à moins de six heures de Paris en allant faire prendre le TGV à Béziers à tous les voyageurs en créant des liaisons ferroviaires adaptées avec un cadencement et des horaires adaptés.

Il peut en être de même pour l'autre liaison qui relie Millau à Rodez voire Toulouse en offrant des conditions adaptées qui feront que les gens prendront le train plutôt que la voiture. Mais encore faut-il que l'Etat et la SNCF jouent le jeu en favorisant ce type de liaison. Un travail de réflexion doit être mené en ce sens afin que le territoire du Parc ne se retrouve pas être une zone blanche en la matière comme certains territoires au niveau de la téléphonie.

Louis Chauzy a rappelé la nécessité pour chaque territoire de se prendre en charge compte tenu du manque de moyens de l'Etat même si ce dernier se doit de rester présent, selon lui, pour les fonctions régaliennes que sont le droit à l'éducation et le droit à la santé.

J.B.

### Un sujet compliqué

Autre sujet abordé lors de cette conférence et même s'il n'avait pas été discuté auparavant celui de la santé avec le projet d'hôpital médian. « Un sujet compliqué pour lequel les discussions avancent » reconnaissait Alain Fauconnier qui souhaite à ce sujet « que le bon sens l'emporte sous peine de voir le Sud-Aveyron dans les prochaines années, avec seulement deux infirmières et nous irons nous soigner à Albi, Rodez ou Montpellier ». Sans proposer de remède à l'un ou l'autre des problèmes, Jean-

### Le Ceser : à quoi ça sert et combien ça coûte ?

Dépourvu de tout moyen de financement, cette assemblée, représentant les "forces vives" de la région, est avant tout une force de lobbying. Créée en 1972, sous le nom de comité économique et social puis de conseil économique et social régional, cette instance est, avec le Conseil régional, l'une des deux assemblées constitutives de la collectivité territoriale qu'est la Région. Avec la fusion de ces dernières, tous les Ceser de France ont été renouvelés. Celui d'Occitanie se compose de 170 conseillers désignés (et non élus) pour six ans renouvelables, sur proposition du secrétaire général des affaires régionales (relié à la préfecture). « Lieu d'écoute et d'échange », « laboratoire d'idées » ou instance « corporatiste », « coûteuse » et « peu écoutée » ? Une chose est sûre, le Ceser ne fait pas l'unanimité dans le milieu socio-économique qu'il a pour rôle de représenter. Le rôle de cette instance consultative, n'est pas de prendre des décisions mais d'émettre des avis pour éclairer les élus régionaux et, depuis la loi NOTRe, de contribuer à l'évaluation des politiques publiques régionales. Sa saisine est par exemple obligatoire sur les documents budgétaires régionaux et les schémas régionaux. Enfin précisons pour terminer que tous les conseillers ne sont pas bénévoles mais touchent des indemnités brutes mensuelles variant de 900 € pour un conseiller à 2.300 € pour le président, elles sont modulées selon leur présence aux sessions et leur participation aux travaux. Au total, le budget annuel du Ceser Occitanie (indemnités + fonctionnement) avoisine les 3,4 M€. Soit un peu moins de 0,1 % du budget primitif de la Région Occitanie (3,5 M€).

## LAPANOUSE-DE-SÉVÉRAC

# Compte-rendu du dernier Conseil municipal

**Le point important du Conseil municipal du 29 mars concerna le vote des budgets primitifs.**

Le vote des budgets a été précédé par celui des comptes administratifs de 2017. Il est à noter une stabilité des taux d'imposition qui sont reconduits cette année. Les prévisions budgétaires de fonctionnement s'élèvent donc à 4 547 311 € et celles d'investissement à 5 836 760 €. On note une baisse des dépenses de fonctionnement liée au transfert de compétences à la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac. Quant aux charges financières, pour les mêmes raisons, on peut noter une amélioration du niveau d'endettement. Ainsi, les grandes orientations concernant l'investissement sont la continuité des travaux d'aménagement de la mairie siège de la commune nouvelle, la fin des travaux concernant la signalisation locale, la couverture de la chapelle du château, l'acquisition du bâtiment du Crédit Agricole, les travaux annuels concernant les bâtiments, les réseaux d'assainissement, la voirie communale, l'éclairage public, les lotissements.

Concernant le budget de l'eau, il a été transféré au Syndicat d'Eau Potable de la Haute Vallée de l'Aveyron depuis le 1er janvier 2018. S'agissant des autres décisions prises, on rappellera l'approbation des tarifs 2018 pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par Aveyron Ingénierie, la participation à l'appel à manifestation d'intérêt pour l'équipement photovoltaïque des toitures des bâtiments publics coordonné par le Parc naturel régional des Grands Causses, l'aide financière à l'association Smile Raid pour le projet de participation de trois jeunes aveyronnais au raid humanitaire et solidaire (Europ'Raid) et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au bureau Frayssinet Conseil et Assistance pour l'aménagement de diverses voiries de Sévérac-le-Château.

Parc des Grands Causses

Trois véhicules destinés au lancement de l'auto-partage

Outre la validation des comptes administratifs 2017 et du vote des différents budgets 2018 (lire ci-dessous) et de l'avis relatif sur l'installation de Lidl à St-Affrique (« Progrès » du 12 avril), la dernière réunion du comité syndical du Parc des Grands Causses, vendredi 6 avril, a été l'occasion de présenter des projets innovants. Au menu de cette institution, qui annonce dès l'entrée de ses locaux millavois rénovés qu'« une autre vie s'invente ici », l'organisation d'une opération collective d'équipements photovoltaïques des toitures des bâtiments publics appartenant aux collectivités locales et le déploiement d'un service d'auto-partage.

À propos des équipements photovoltaïques, Alain Fauconnier, président du Parc, Christian Font, président délégué, et Florent Tarrisse, directeur général des services, ont rappelé que le Parc a mis en place un cadastre solaire pour évaluer le potentiel de développement. Une étude menée sur les 3.600 bâtiments appartenant aux communes au total et communautés locales (6) situés dans le périmètre du Parc a révélé que 789 bâtiments sont propices à l'installation d'équipements photovoltaïques. 303 bâtiments ont été retenus. Cinquante communes sont intéressées par un projet collectif. Les financements se feront selon les cas en régie ou par le biais d'un tiers investisseur (entreprise privée). Les services du Parc joueront le rôle de facilitateur et d'interface entre les collectivités locales et l'opérateur retenu.



Christian Font, Alain Fauconnier et Florent Tarrisse ont débattu les orientations prises pour le Parc des Grands Causses.

Lancement en septembre à Millau et à St-Affrique

La mise en place de l'auto-partage, programmée pour septembre, a été détaillée par Florent Tarrisse, lequel a rappelé le contexte : « Il y a 10 ans 80 % des personnes travaillaient et habitaient sur une même commune, elles sont 56 % aujourd'hui. L'objectif de notre Plan climat air énergie territorial est d'atteindre l'équilibre en 2030 (entre les productions d'énergie renouvelable et les consommations). Le transport représente 43 % des consommations locales du territoire. Nous cherchons donc à mettre en place des actions visant à limiter l'usage de la voiture individuelle. L'auto-partage en est une. »

L'auto-partage consiste à mettre à disposition un ou plusieurs véhicules au profit d'utilisateurs pour des trajets à durée limitée. S'appuyant sur l'expérience et le réseau Citiz – SCIC Mobilib (fondé à Toulouse), le Parc organise donc ce service avec pour trois véhicules pour commencer : 2 sur Millau (un véhicule hybride appartenant au Parc et un véhicule électrique appartenant à l'entreprise Sévigné) et 1 sur St-Affrique (un véhicule hybride appartenant à la communauté de communes).

Un produit reproductible

Une fois inscrits à Citiz (en ligne ou au siège du Parc pour 40 €), les utilisateurs reçoivent un badge pour ouvrir le véhicule. Ils le réservent en ligne ou via l'application mobile. Une fois l'état des lieux effectué, ils pourront récupérer la clef dans un boîtier.

Différentes formules seront proposées sans ou avec abonnement (classique à 8 € par mois et fréquence à 16 € par mois). Les coûts kilométriques sont de 0,35 € par km (de 0 à 100 km) et de 0,17 € (pour plus de 100 km). Quant aux coûts horaires, ils seront sans abonnement de 5 € par heure et de 50 € par jour, avec abonnement classique de 3,5 € par heure et de 35 € par jour et avec un abonnement fréquence de 2,5 € par heure et de 25 € par jour.

Le coût de mise en place de l'auto-partage (entre un capital de la société, équipement, stockage des véhicules et des stations...) est de 37.600 euros dont 19.600 euros d'auto-financement par le Parc et 18.000 euros de subventions européennes (Leader).

« Est-ce qu'un particulier peut nous proposer de mettre à disposition sa voiture ? » a demandé un élu. « Un particulier peut déjà le faire sur d'autres plateformes d'auto-partage. (Knobilcar, Olicar...) » a répondu Florent Tarrisse avant de souligner que l'adhésion à Citiz (SCIC Mobilib) vaut pour tout le territoire du Parc. « L'idée est que le produit soit reproductible sur d'autres secteurs du Parc », a conclu Benoît GARRET.

Zoom sur les chiffres

Sur l'exercice 2017, le compte administratif laisse apparaître les chiffres suivants : 2.480 euros en excédent de fonctionnement (3.142.964 euros en recettes et 3.140.484 euros en dépenses), chiffre porté à 1.429.612 euros avec les résultats de l'exercice 2016 : 175.687 euros de déficit en investissement (708.041 en recettes et 883.728 euros en dépenses), chiffre porté à 160.070 euros avec les résultats positifs de l'exercice 2015.

L'exercice 2017 est donc excédentaire de 1.589.682 euros. Cette somme a été affectée au budget 2018.

« Les élus au Parc ont validé le budget 2018 qui atteint en fonctionnement la somme de 6.222.652 euros équilibrée en recettes et en dépenses et la somme de 1.622.170 euros en investissement équilibrée en recettes et en dépenses, soit un total du budget établi à 7.844.822 euros.



La réunion du comité syndical du Parc a eu lieu dans les nouvelles salles aménagées au rez-de-chaussée des locaux millavois.

Parc des Grands Causses

Jean-Louis Chauzy invité de la 1ère réunion du comité de pilotage des grands sites

Vendredi 13 avril, au siège millavois du Parc naturel régional des Grands Causses, Jean-Louis Chauzy, président du Ceser (Conseil économique social et environnemental régional), a été invité à se joindre aux travaux du jour par le président Alain Fauconnier (qui représente le PNR au Ceser).

Il a d'abord assisté à la première réunion du comité de pilotage des Grands Sites Occitane où l'annonce de la labellisation Millau Roquefort a été officialisée.

Un Grand Site qui regroupe donc autour du même projet Millau, Roquefort et Sylvanès comme cœurs emblématiques, mais aussi les cinq cités templières et hospitalières, comme site d'intérêt patrimonial, ou encore les lacs du Lézérou, comme pôle touristique.

Il a ensuite échangé sur les problématiques du train, des stratégies énergétiques du Parc et du Schéma de cohérence territoriale (Sct).

« Chaque année, les métropoles toulousaine et montpellieraine captent 30.000 des 52.000 néo-Occitans », a souligné Jean-Louis Chauzy, avant de regagner Toulouse. « Ce qui signifie qu'il y a aussi une partie de la démographie qui est ailleurs que dans les métropoles, dont le Sud-Aveyron, notamment sur des territoires comme celui du Parc des Grands Causses. »

Rappelant que le Ceser apportait des données et des rapports en amont des décisions de la Région, Jean-Louis Chauzy a indiqué que les politiques publiques innovantes des territoires pouvaient ainsi y être portées : « Il faut valoriser ce qui est fait ici. »

« Que l'Etat garantisse un socle de services publics pour les territoires »

Satisfait de découvrir les expérimentations menées par le Parc, il a salué sa capacité à « fédérer tous les acteurs des communes, de la plus grande à la plus petite commune, l'accumulation d'ingénierie et de compétences à disposition des élus et des collectivités, et sa capacité à relever les principaux défis de la Région. »

Et de citer notamment la mobilité « en réhabilitant la fonction du rail en direction de la capitale aveyronnaise, du sud pour se brancher à la liaison TGV vers Paris (le Sud-Aveyron à moins de 6 h de Paris) et dans la capacité à penser les mobilités au sens large du terme, projet qui pourrait être retenu par le ministre des Transports ».

Le deuxième défi, pour le président du Ceser, est de se raccrocher au bon moment du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

« Il n'y a pas de territoires en déshérence si les acteurs se prennent en charge », a souligné Jean-Louis Chauzy, en invitant à « sortir de l'addiction aux déficits publics... tout en ayant besoin de l'Etat sur les fonctions régaliennes, sur le droit à l'éducation et le droit à la santé, il nous faut rester très vigilants ».

Sur la question de l'offre de soins de proximité, il a invité « pour que les cartes ne soient pas faussées, à ce que les Groupements hospitaliers de territoires ne soient pas la seule manière pour aller rendre la main comme des mendicants au CHU de Montpellier » ; « Il faut que l'Etat garantisse un socle de services publics pour les territoires ruraux, si on veut éviter que le Front national soit partout. »

« Gagner des arbitrages avec l'Etat »

Le président du Ceser a annoncé la sortie d'un rapport pour septembre sur l'agriculture et l'agroalimentaire, premier secteur régional avec 160.000 emplois à destination de la présidente de Région « pour parvenir à l'autonomie alimentaire dans les cinq ans qui viennent en préservant la capacité à renouveler les générations, en sécurisant le foncier agricole et la ressource en eau, en développant les filières de proximité pour alimenter la restauration collective ». Et d'annoncer que « nous importons encore 40 % de ce que nous consommons ». Et de conclure : « Nous avons des marges de progression, ce qui se traduira par des emplois, dans une région qui est devenue vice-championne de France pour



Jean-Louis Chauzy, président du Ceser, a assisté aux travaux du Parc des Grands.

le taux de chômage et vice-championne de France pour le taux de précarité.

Interrogé sur ses moyens d'action et de pression sur l'Etat pour qu'il accompagne au mieux les Régions, notamment sur le rail ou le chef de l'Etat a plutôt donné l'impression de se dégarer du problème. Jean-Louis Chauzy a répondu qu'il était « mobilisé pour gagner des arbitrages (financiers) ». Autre moyen de pressions avancé : « La communication. »

Alain Fauconnier a défendu la vision de sa structure qui fait « une approche globale notamment en terme de mobilité » en répondant à deux questions : comment on se raccorde vers le bas, c'est-à-dire Beziers ? Et le raccordement avec des pertinences d'habitats et d'usages entre Millau, Séverac, Rodez et Toulouse ?

Benoît GARRET

Hôpital médian

À propos du projet d'hôpital médian, Alain Fauconnier a indiqué : « On va restera deux infirmières dans le Sud-Aveyron, peut-être une plus importante que l'autre mais ce n'est pas dit d'ailleurs, ou le bon sens l'emportera et on va arriver à construire ce beau projet et réfléchir sur les long terme, les 20 ans à venir pour faire en sorte qu'on ne se retrouve pas à aller se faire soigner à Rodez, à Albi ou à Montpellier. »

Millau Roquefort reconnu site d'exception

L'appel à projets avait été lancé courant 2017, une première commission avait labellisé 17 sites en décembre dernier, vendredi 13 avril, Millau Roquefort a été retenu parmi les 22 nouveaux sites.

Avec Millau, Roquefort et Sylvanès comme cœurs emblématiques mais aussi les cinq cités templières et hospitalières comme site d'intérêt patrimonial, ou encore les lacs du Lézérou comme pôle touristique, ce « Grand site » Millau-Roquefort fait la part belle au tourisme durable, patrimonial et culturel. Une expérience unique en Sud-Aveyron...

Le comité de pilotage présidé par Christophe Saint-Pierre et animé par le Parc des Grands Causses a été installé vendredi 13 avril. Chacun des partenaires a pu apporter des amendements sur le contrat commun qui aboutira à la signature du « contrat Grand Site Occitane ». Il précisera le plan d'actions ainsi que la maquette financière qui atteindra à ce jour près de 42 millions d'euros de projets.

La convention sera signée au début du second semestre 2018.

Le contexte régional

7 Grands Sites sur le littoral, 15 en montagne, 9 en zone rurale et 8 en secteur ville et métropole, cette démarche patrimoniale intègre une véritable dimension territoriale en irriguant l'ensemble des territoires de la région. Le Canal du Midi compte quant à lui 7 Grands Sites tout au long de son itinéraire.

« La collection Grands Sites Occitane est riche et diversifiée, elle est à l'image de notre région. Habitants et touristes pourront ainsi découvrir l'Occitanie par le prisme de ces lieux exceptionnels qui reflètent les richesses de notre territoire régional, des Pyrénées à la Méditerranée. Ils sont autant de portes d'entrée sur notre patrimoine culturel et naturel. A travers l'initiative « Grands Sites Occitane », nous complétons notre stratégie régionale pour le développement du tourisme et des loisirs, avec pour ambition d'intégrer le top 10 des destinations européennes » a déclaré Carole Delga.

Communiqué du Parc naturel régional des Grands Causses

## Sévérac-le-Château Les budgets adoptés au conseil municipal

La Ville entend poursuivre les travaux d'aménagement de la mairie.

**P**oint important du conseil municipal du 29 mars : l'adoption des budgets primitifs.

Le vote des budgets a été précédé par celui des comptes administratifs 2017.

Il est à noter une stabilité des taux d'imposition qui sont reconduits cette année. Les prévisions budgétaires de fonctionnement s'élèvent à 4 547 311 € et celles d'investissement à 5 836 700 €. On note une baisse des dépenses de fonctionnement liée au transfert de compétences à la communauté de communes des Causses à l'Aubrac. Quant aux charges financières, pour les mêmes raisons, on peut noter une amélioration du niveau d'endettement. Les grandes orientations concernant l'investissement sont la continuité des travaux d'aménagement de la mairie siège de la commune nouvelle, la fin des travaux con-



■ La nouvelle mairie avant les travaux d'aménagement.

cernant la signalisation locale, la couverture de la chapelle du château, l'acquisition du bâtiment du Crédit

agricole, les travaux annuels sur les bâtiments, les réseaux d'assainissement, la voirie communale, l'éclairage

public, les lotissements... Concernant le budget de l'eau, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, il a été transféré au Syndicat d'eau potable de la Haute Vallée de l'Aveyron.

Autres décisions : l'approbation des tarifs 2018 pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par Aveyron ingénierie, la participation à l'appel à manifestation d'intérêt pour l'équipement photovoltaïque des toitures des bâtiments publics coordonné par le Parc naturel régional des grands causses, l'aide financière à l'association Smulle raid pour le projet de participation de trois jeunes Aveyronnais au raid humanitaire et solidaire (Europ'Raid), et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au bureau Frayssinet conseil et assistance pour l'aménagement de diverses voiries de Sévérac-le-Château.